[Proximités]

PRIX LIBRE Journal trimestriel de la relocalisation - proximites-seine@googlegroups.com

N° 0 - Décembre 2011

RELOCALISONS !

Crédit photo : DR - visuel de l'Epi non définitif

La monnaie est un outil de développement. Nous devons nous la réapproprier comme tel ! Voilà, en substance, ce qu'il ressort du projet de création d'une monnaie complémentaire locale porté par l'association havraise " LE GRAIN ". Mais, au fait, une simple association de loi 1901 a-t-elle le droit de créer une monnaie ? Et comment une telle idée a-t-elle bien pu germer ?

Sommes-nous responsables de ce qui est fait avec notre argent ? Car où va l'argent que je dépense ? Et celui que je dépose en banque ? Pouvons-nous décider ensemble de ce que nous v oulons financer ? Empêcher une délocalisation excessive ? Militer, d'accord, en commençant par la circulation monétaire !

C'est ainsi que depuis la crise financière de 2008, Serge Delamare s'interroge, se documente, rassemble autour de lui pour trouver une alternative au constat trop simple de l'impuissance du citoyen. Après la sortie du livre " Les Aventuriers de l'abondance " de Philippe Derudder, auteur d'un guide de mise en œuvre des monnaies complémentaires, vient l'exemple de Villeneuve-sur-Lot avec la création de l'abeille, première monnaie locale en France. Le doute n'est plus permis : une autre monnaie est possible et, avec elle, une économie plus fraternelle.

Un projet militant

En 2010, il se lance avec douze autres personnes dans un projet d'étude pour promouvoir, dans un premier temps, la circulation de l'Épi au Havre. L'association " LE GRAIN " est créée un an plus tard. Serge Delamare en est aujourd'hui co-président avec Martine Blestel. " C'est un projet militant au départ, explique-t-il. Son lancement est prévu au printemps 2012. Une dizaine de commerçants et une cinquantaine de familles sont d'ores et déjà partants. D'autres prestataires sont touchés par notre démarche. Ils seront prêts à jouer le jeu à partir du moment où ils jugeront le réseau actif."

Prestataires et consommateurs deviennent membres d'un réseau où circule une monnaie intra-associative. Dès lors qu'une monnaie complémentaire a un usage non généralisable, elle peut circuler en toute légalité.

Le Principe

Les prestataires du réseau répondent à des conditions d'agréments qui relèvent d'une certaine exigence en matière de pratiques économiques de proximité, d'équité et de respect de la nature. L'adhésion au réseau est un engagement. En pratique, l'épi est créé sur la base d'une parité avec l'euro. Dans une première phase, le consommateur achète des épis à taux zéro. Par la suite, il y sera incité en gagnant un pourcentage au change. Le commerçant qui les accepte s'engage à les réinjecter dans le circuit. Chacun a la possibilité d'échanger ses épis en euros, auprès de l'association qui prélève alors un pourcentage. Ils y perdent au change.

Ce système incitatif n'a pas pour but de fidéliser à un système commercial mais bien de mettre en pratique une valeur d'échange plus proche de l'idée qu'on se fait de nos vies.

La Rédaction

édito

L'avenir est à la relocalisation ouverte

La relocalisation recherche l'échelle territoriale qui permet de produire et d'échanger biens ou services, dans les meilleures conditions environnementales et sociales. La relocalisation crée du lien et des rapports sociaux réels entre les habitants.

La relocalisation touche tous les domaines de la vie d'un territoire, l'agriculture, l'industrie, l'artisanat, le commerce, les services, l'eau, l'énergie, l'habitat, l'éducation, la culture, le social, la santé... et bien sûr la démocratie. Elle concerne tous les espaces, qu'ils soient ruraux, urbains, péri-urbains. Elle peut être conduite par des acteurs publics, privés ou associatifs, ...

La relocalisation ouverte n'est pas à confondre avec le protectionnisme. Il ne s'agit pas de se protéger des autres. Il s'agit de mettre un terme à cette mobilité insensée source d'un gaspillage considérable et d'inégalités. Chaque région développe son autonomie, tout en articulant son existence avec les autres régions.

La relocalisation est nécessaire pour maîtriser à nouveau le sens de nos actes. La société mondialisée dissimule les impacts sociaux (inégalités, précarités), environnementaux (énergies, ressources naturelles, pollutions...) et bafoue le bien-être général. Dans une société relocalisée, chacun mesure concrètement les conséquences de ses gestes de la vie quotidienne, et ainsi reconsidère son mode de vie au bénéfice de toutes et tous.

La relocalisation est déjà en marche

Vous tenez en main le numéro zéro d'un nouveau trimestriel

- Proximités s'attache à défendre les valeurs de la relocalisation, la démarchandisation du monde, l'écologie et l'égalité (entre sexes, âge, revenus,...), à interroger les liens richesses revenu-travail et à questionner la notion de propriété (notion d'usages et de mésusages).
- Proximités s'attache à présenter les expériences les plus alternatives et novatrices, même si elles sont informelles et/ou illégales au regard de notre droit actuel.
- Proximités se veut un outil pratique pour aller à la rencontre de la population : montrer par des exemples de réalisations concrètes que la relocalisation est possible et donner envie d'aller dans ce sens.

Stéphane Madelaine

Devenez lecteur-diffuseur (voir page 4)

Où nous mènera le battage du grain ?

Les fondateurs de l'association " LE GRAIN " sont convaincus des retombées positives d'un système monétaire double pour l'économie locale.

Les monnaies locales ont leur histoire. En Egypte Ancienne, l'économie jouait déjà les bases d'une bio-diversité économique avec plusieurs monnaies : une monnaie pour le commerce de longue distance, et d'autres pour les échanges quotidiens. Serait-ce une porte ouverte pour désamorcer la force de l'interdépendance monétaire de notre système actuel ?

L'épi est la monnaie complémentaire locale que l'association havraise a prévu de créer au printemps 2012 pour notre région. Elle doit permettre aux adhérents de s'impliquer et se responsabiliser en prenant part aux décisions économiques qui leur reviennent. Elle a pour objectif de favoriser notamment les relocalisations. C'est une démarche d'autonomisation pour revaloriser notre pouvoir de décision en la matière.

Plus le réseau se développe, plus le fond de garantie augmente et, avec lui, les possibilités de financement. Pour commencer, les prestataires seront tentés de chercher des fournisseurs locaux pour rentabiliser leurs recettes en épis. Par exemple, s'il manque au boulanger un meunier dans la région, l'association peut l'aider à créer un nouvel emploi, appeler un fournisseur à s'installer. Pour autant, ce sont les membres du réseau qui se regroupent pour prendre ces décisions. L'association compte donc développer son réseau en affinant progressivement cette logique d'entraide.

L'heure a sonné pour les monnaies locales qui se créent aujourd'hui en France. Nous passons actuellement d'une demande de solutions politiques, aux réponses pragmatiques à mettre en œuvre soi-même. Les infrastructures d'informations rapides nous en donnent plus que jamais les moyens.

Contact : le-grain-ca@lists.riseup.net
http://monnaie-locale-complementaire.net

PROXISEINE Les monnaies d'Ailleurs

Du Moyen - Âge...

A partir du Xe siècle, les seigneurs locaux et le clergé ont émis leur propre monnaie. Les échanges locaux étaient alors réalisés avec ces devises et conféraient aux habitants indépendance et prospérité. C'est durant la période d'utilisation de ces monnaies locales que la plupart des cathédrales ont vu le jour en France. Ensuite, à partir de l'an 1265, pour affermir leur autorité, les rois de France se sont réservé le droit de battre monnaie.

A nos jours

En Allemagne, le réseau Regio se compose de 26 monnaies locales (ML). La plus connue, le chiemgauer, y circule depuis 2003. En 2008, les 200.000 chiemgauer en circulation ont généré un volume d'affaires et d'emplois correspondant à plus de 5.000.000 euros [1]. En Grande-Bretagne, les ML se développent rapidement et accompagnent le mouvement des villes en transition [2] : Totnes, Lewes, Brixton...

En 2001, le crédito permet aux Argentins de pallier les conséquences de la crise économique. Au Brésil, c'est le mouvement des banques communautaires qui se développe avec, pour monnaie, le palma.

Aux USA, plus de cent monnaies locales circulent. Près de New-York, l'ithaca hours a été avalisé par la Mairie et la Chambre de Commerce. Une grande banque facture même certaines de ses charges et quelques frais de crédit en ithaca hours ! De plus, le procureur du Comté a récemment annoncé que les auteurs de la contrefaçon d'ithaca hours seraient punis aussi sévèrement que ceux qui falsifient les dollars!

Serge D

[1] Bernard Lietaer & Margrit Kennedy, "Monnaies régionales, de nouvelles voies vers une prospérité durable", p 113 à 118

[2] http://villesentransition.net

ARRÊTEZ LA CASSE !

Ca y est, c'est parti, la prison du quartier Danton au Havre vit ses derniers jours. Les engins de démolition sont à l'oeuvre ; Il doit n'en rester rien du tout, pas même une brique ! Ensuite on nous construira de beaux immeubles, des logements chics... et pourquoi pas, des tours de bureaux ? Alors si vous voulez des espaces verts il faudra construire encore plus haut ! Parce qu'il faut que ce soit rentable, et comme ça on aura l'air moins provincial : il nous faut bien notre petite Défense...on est quand même dans le futur Grand Paris !

Plus sérieusement : pourquoi encore faire table rase ? Est-ce donc un symptôme post-traumatique? Pourquoi dans une ville défigurée par les bombes, continuer ce travail de démolition ? Après la Villa Montesquieu, la Halle Caillard, nos élus vont-ils laisser disparaître tout notre patrimoine architectural ?

Non, l'ancienne prison n'était pas une " verrue " ! Achevée en 1860, c'était une des plus vieilles constructions, autour de laquelle le quartier Danton s'est constitué. C'est un lieu historique et un lieu de mémoire, qui a abrité à la fois justes peines et injustices ; souffrances, rages, espoirs et rédemptions. De nombreux syndicalistes y ont été incarcérés au début du XXe siècle, dont Jules Durand. Des résistants y ont également été emprisonnés pendant la seconde guerre mondiale, avant d'être exécutés. La démolir revient à effacer une partie de la mémoire d'une ville déjà marquée par les destructions du passé.

La fonction carcérale ne posant plus de problème au quartier, les bâtiments qui l'ont abritée aurait pu s'ouvrir sur le quartier. Partout ou une ancienne prison a été reconvertie *(voir encadré)* cela a soulevé l'enthousiasme des habitants, car la charge symbolique contenue dans un tel lieu est très forte et c'est à chaque fois une nouvelle bastille qui tombe ! Ces lieux ont constitué pendant longtemps des mondes à part dans la ville, des non-lieux impraticables et inconnus du plus grand nombre. Les reconvertir offre donc à la population la possibilité de s'approprier ces espaces. La mémoire du lieu n'est pas effacée, mais un nouvel usage s'impose, réconciliant les habitants avec ces lieux. Les démolir empêche ce travail de réconciliation. Et il y a un risque de rejet. La mémoire du lieu sera effacée, mais le greffon prendra-t-il ? Quelle que soit la qualité de l'ensemble immobilier neuf qui viendra à la place de la prison, il risque de donner l'impression d'usurper sa place. Au contraire, la conservation d'éléments architecturaux tel une partie du mur d'enceinte et le bâtiment principal aurait légitimé l'opération en l'enracinant dans le quartier et son histoire.

Car ce site, au cœur du quartier, possède de réels atouts urbains et architecturaux, donnant à la place Danton une personnalité unique.

Certains projets, imaginés par des étudiants en architecture, ont proposé de percer le mur d'enceinte en de multiples endroits, jusqu'à en faire une " dentelle ". Un mur de prison percé... l'image est belle et réjouit notre imaginaire !

Pourquoi ne pas avoir réfléchi à une reconversion de l'ancienne prison ? C'est " compliqué ", a répondu un élu interrogé par la presse. Oui, ce n'est pas simple. Mais la ville se construit perpétuellement sur elle-même, recyclant son tissu pour s'adapter aux besoins de chaque époque. Alors, sauf dans le cas où un bâtiment menace ruine, toute démolition est un échec dans ce processus d'adaptation. Pourquoi démolir un bâtiment qui peut être réhabilité ? En effet, l'énergie grise comprise dans une opération de démolition et de reconstruction est immense. Une démolition nécessite une grande quantité d'énergie mécanique et produit beaucoup de déchets. Alors que rénover les bâtiments existants transfère une grande partie du coût de l'opération vers la main d'oeuvre locale, au lieu d'enrichir des groupes industriels fournisseurs de matériaux. C'est donc plus profitable à l'économie locale.

Non, la ville ne se construit plus comme il y a 50 ans ! Cette façon de faire rappelle les méthodes du 20e siècle : l'urbanisme autoritaire et brutal des années de forte croissance économique, où quelques malheureux coups de crayons pouvaient rayer tout un quartier.

Serait-ce donc, de la part de nos élus, de la nostalgie pour cette époque, heureusement révolue ?

FD

Le camping de Montgeon parmi les places à prendre

Dans l'énergie actuelle des grands mouvements d'occupation des places publiques, revenir sur le siège tenu par une poignée de Havrais au camping de la forêt de Montgeon en juin dernier semble dérisoire et anachronique. Pourtant, si des voix se sont élevées autour de ce site pour défendre nos droits, ce n'est pas un hasard. C'est hautement symbolique.

RÉTROSPECTIVE D'UN MOUVEMENT D'OCCUPATION AU HAVRE

A l'occasion du G8 de Deauville en mai 2011, un contre-sommet s'annonce au Havre. Dans la crainte de devoir gérer une déferlante humaine et saccageuse, la Mairie du Havre propose aux " activistes " de leur ouvrir l'ancien camping de la forêt de Montgeon. L'association ATTAC doit cependant se porter garante. La manifestation est une réussite pour les organisateurs avec 7000 personnes, et le village autogéré, ouvert du 20 au 29 mai autour d'un petit noyau dur, en draine une centaine.

A l'heure de plier bagages, certains hésitent. En effet, l'indignation s'est propagée parmi les habitants qui ont humé l'air de ce site et foulé sa terre paisible et accueillante implantée au cœur de la forêt. Une poignée d'amis liés par leur mode de vie nomade, se décident alors à porter le flambeau de la contestation. Dix jours durant, ils raniment le feu de la magnifique cheminée de la salle principale. Dix jours de bras de fer s'organisent entre les forces de l'ordre et une quarantaine d'hommes et de femmes liés par un même sentiment d'indignation.

Membres d'associations et simples citoyens viennent participer aux discussions. Certains invoquent "la réappropriation collective du camping de Montgeon pour l'ensemble de la population ". Des agents municipaux viennent sporadiquement aux nouvelles et quelques-uns avouent regretter l'abandon de ces locaux " qu'on laisse pourrir ". Etudiants et lycéens viennent soutenir l'idée d'une occupation contestataire. La sensation d'être sur une terre d'appartenance ne semble échapper à personne. Mais il y a aussi l'étrange impression d'avoir mis les pieds sur une base arrière, sorte de chasse gardée aux faux airs abandonnés. La police nationale évacue les squatteurs le matin du 8 juin 2011.

LA RÉAPPROPRIATION DE NOS LIEUX DE MÉMOIRE

Le mouvement des " indignés du camping " s'est constitué de manière horizontale dans le but de tenir la place aussi longtemps que possible. Loin d'être anecdotique, il est symptomatique d'un changement de consciences. Il annonce la transition entre l'action sociale organisée verticalement avec une hiérarchie de groupe, et les mouvements sociaux actuels qui s'organisent horizontalement en réseaux d'individus. Ces derniers se relient et s'amplifient par un effet domino, au contraire des rassemblements politiques organisés en fonction d'un évènement médiatique limité dans sa durée. Il est donc vrai que " Occuper camping of Montgeon " fut un mouvement bref et... éphémère, mais préparant la voie. Oui, c'est un mouvement précurseur au Havre.

On peut très bien imaginer que la prise actuelle des places publiques gagne les lieux de mémoire dénigrés et désertés. L'Espace Oscar Niemeyer n'est-il pas le dernier des abandonnés au Havre ? Et que va devenir sa main en fonte et l'annonce qu' " un jour, l'eau, la terre, le ciel, à tous appartiendront " ? La population sait que la requalification de ces lieux lui appartient. L'onde d'indignation la gagne. Elle souhaite se réapproprier sa vie et ses ressources ; lutter pour le respect et le partage véritable de ses espaces naturels et urbains ; se réapproprier la défense même de ses droits !

LES CONSÉQUENCES D'UNE POLITIQUE SOCIALE DU LOGEMENT

La politique havraise de restructuration urbaine et sociale de nos quartiers populaires est brutale. Tandis que les travaux vont bon train, les lieux de mémoire sont rayés de la carte. Depuis plus de dix ans la logique de cette politique s'est appliquée avec détermination. Elle a multiplié

Erigé en 1973, le camping de la forêt de Montgeon a fermé ses portes le 31/12/06. Ce terrain municipal aujourd'hui désaffecté, accueille toujours les grands rassemblements des cultes catholiques.

www.delacampe.net

les expulsions de locataires endettés et les fermetures d'établissements et d'associations de toutes sortes qui avaient pour trait commun de vouloir rendre ses participants libres, créatifs et autonomes.
Le camping de la forêt de Montgeon en a lui aussi fait les frais ! C'est sans sommation que la Ville du Havre en ferme les portes au 1er janvier 2007. Une décision mal vécue et contestée à grands renforts d'articles de presse, de pétitions et d'actions de soutien. Une décision lourde de conséquences pour les gérants de l'époque comme pour les résidents. Ce camping, ouvert à l'année, était à la fois un lieu de rencontres convivial où nombre d'associations et d'artistes s'y retrouvaient, un village familial nécessaire aux travailleurs en déplacement, aux personnes temporairement sans logement ou à celles qui avaient trouvé une forme de liberté et un cadre de vie inestimable à moindre coût. Il était aussi une bouffée d'air pour les havrais, une étape importante pour les cyclistes, les caravaniers et les touristes au budget serré.

UNE FERMETURE POLITIQUEMENT JUSTIFIÉE

La Ville du Havre justifie la fermeture par " la baisse sensible et continuelle des recettes ". Mais cette fermeture s'inscrit nettement dans l'esprit d'une politique générale : en gérance, le camping bénéficie d'investissements locatifs qui s'appuient sur des projets de développements. La Ville ne s'acquitte tout d'abord pas des travaux laissés à sa charge en tant que propriétaire. Elle passe progressivement la convention locative de cinq à deux ans puis à un an. Lorsque les services d'hygiène l'acculent à faire les travaux, c'est la fin. Aujourd'hui, la Ville du Havre propose une aire de camping-cars en centre-ville pour 48 heures.

Décidément, la politique sarkosyste violente et expéditive se sent bien ici. Et, par les temps qui courent, elle nous inciterait presque à planter nos tentes partout! En fait, notre camping n'est pas désaffecté pour tout le monde. En effet, deux jours après l'évacuation des squatteurs du camping par les forces de l'ordre, le Diocèse du Havre y fêtait la Pentecôte en organisant un grand rassemblement pour " sensibiliser chacun aux enjeux de la solidarité et de la fraternité ". Hasard du calendrier... Et cet été, l'eurocamp des scouts évangélistes s'y déroulait. La fermeture de la forêt était de mise pour l'occasion. Ces rassemblements périodiques ont l'avantage de pouvoir accueillir entre 4000 et 6000 personnes au moins.
Quelle symbolique !

Céline LELIEVRE

Et ailleurs, que font-ils de leurs prisons?

La plupart des grandes villes françaises ayant des prisons désaffectées en centre-ville mènent, ou ont déjà mené, des réflexions pour la réhabilitation de ce patrimoine : Strasbourg, Toulouse, Lyon, Avignon etc...

A Helsinki, une ancienne prison ressemblant curieusement à la notre a été reconvertie en hôtel 4 étoiles ! A Strasbourg, reconversion peut-être la plus connue, l'ancienne prison accueille maintenant l'E.N.A. Plus proche de nous, à Dieppe, la prison du Pollet s'est transformée en logements.

Quand les citoyens reprennent en main la source de leur alimentation

En Mai 2010, Clément Lechartier pratiquait depuis deux ans déjà une activité de maraîchage en agro-écologie à Gonneville la Mallet, lorsqu'il apprit la mise en vente des terres de son voisin. Immédiatement, il vit dans cette " vente " une opportunité de continuer à tisser une petite place à l'agriculture à échelle humaine et respectueuse de l'environnement, au sein du plateau de Caux dominé par la grande culture intensive. Il s'est donc porté candidat sur la reprise d'une partie des terres : 2 ha pour compléter les 1,5 ha qu'il cultivait déjà, afin de diversifier sa production (fruits/ légumes plein champs pour la restauration collective..) et/ou d' accueillir un futur associé en maraîchage.

Les " amapiens ", qui profitaient déjà chaque semaine de ses paniers de légumes bio ont souhaité le suivre dans l'aventure. Séduits par l'idée qu'un petit lopin de terre supplémentaire pourrait être converti en bio à côté de chez eux, ils se sont mobilisés de façon remarquable pour réunir les fonds nécessaires à l'acquisition des 2 ha en question. En a peine un mois, plus de cinquante personnes locales avaient accepté d'investir solidairement dans la Foncière Terre de Liens pour acheter collectivement les terres, qui sont désormais louées à Clément.

Un bel exemple de citoyenneté économique !! En réorientant une toute petite partie de leur épargne, bien souvent confiée aveuglément aux banques, vers la Foncière Terre de Liens, ces citoyens ont permis la pérennisation de l'activité de Clément Lechartier et de son salarié (potentiel associé). De manière plus générale, ils ont participé au redéploiement d'une "autre agriculture" sur leur territoire. Et si chacun de nous en faisait autant, combien de paysans bio pourrait-on installer aux portes de chez nous ?

Camille de Rostolan, animatrice de Terre de Liens Normandie

Plus d'information sur
www.terredeliensnormandie.org
ou au 09 70 20 31 17

Ligne nouvelle Paris-Normandie

Illustration : Skippy

L'agenda

RÉUNIONS PUBLIQUES DU PROJET DE LA LIGNE NOUVELLE PARIS-NORMANDIE

Mardi 13 décembre
Caen (19h-22h) Centre de congrès - 13 av. Albert Sorel
Thème :
Aménagement du Territoire

Jeudi 15 décembre
Rouen (19h-22h) Halle aux Toiles - Place de la Basse Veille Tour
Thème :
Développement économique

Mardi 10 janvier 2012
Le Havre (19h-22h) Docks Café, Quai de la Réunion
Thème :
Transport de marchandises

LA PLACE DES LECTEURS

Cher journal de proximité,

Je suis une lectrice assidue de votre journal depuis le numéro zéro. Bravo à toute l'équipe.
Puis-je vous suggérer de prévoir une rubrique intitulée «La place des lecteurs» ? Il s'agirait d'un espace destiné à recevoir des réflexions, des dessins, des informations et autres remarques concernant la relocalisation. Il faut juste demander aux lecteurs de respecter certaines règles de courtoisie et de ne pas oublier de donner leurs coordonnés.
Voilà, c'était une idée pour la 4e page.
Vivement le prochain numéro.
Claude Monnaie.

Réponse de la rédaction.
Très bonne idée chère lectrice. Nous attendons les créations des lecteurs

La sécurité nucléaire en question

3 février 2012 à 20 h
Salle des expos de St Romain

Alain CORRÉA «Après Tchernobyl puis Fukushima, nous sommes en droit de nous inquiéter de la sécurité nucléaire en France»

Après la projection du film " RAS-nucléaire, rien à signaler " Alain Corréa fera le point sur les centrales et les projets haut-normands (centrales à Paluel et Penly et projet d'EPR) et nous donnera les informations les plus récentes "pour une sortie du nucléaire".

Plus d'information et le programme de la saison 2011-12 d'Ecochoix.
www.ecochoix.free.fr
ecochoix@free.fr

63e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme

A cette occasion le Collectif pour l'Hébergement d'Urgence organise un rassemblement devant le "Printemps", le 10 décembre de 17h à 19h. Distribution de tracts et de soupe sur fond de campement tentes et cartons.

Ils sont 1% et nous sommes les 99 autres nous ne paierons pas leur dette !

Début 2012, une réunion publique sur la dette sera organisé par le collectif issu du "Havre de Grève" et du "Contre G8".
Renseignements auprès de la maison des syndicats à Franklin

Devenez lecteur-diffuseur

Ce journal se fera avec vous. Si vous participez, Proximités peut devenir une plate-forme interactive d'informations et d'expression locales utile à tous.

Nous attendons vos contributions, vos expériences, vos idées, vos envies... N'hésitez pas à nous contacter.

Proximités est diffusé à " prix libre ".

Nous avons besoin de votre soutien pour l'éditer et le distribuer. Nous pouvons ensemble ouvrir de nouvelles perspectives pour demain.

Le seul mode de diffusion pérenne nous semble être celui de la micro-diffusion. Un lecteur achète 15 exemplaires au prix de de 5 euros et les diffuse gratuitement ou à " prix libre ".

Nous recherchons aussi un-e maquettiste permanent-e pour remplacer Thibaut qui nous a gentiment dépannés pour ce n°0.

Contact :
proximites-seine@googlegroups.com

Je soutiens Proximités

☐ **Je soutiens le journal Proximités et verse la somme de .... €**

☐ **Je souhaite participer à la diffusion de Proximités et commande .... x 15 exemplaires du N° ..... , que je diffuserai à prix libre (5€ les 15 exemplaires)**

☐ **Je souhaite participer à la rédaction de Proximités : je donne mes coordonnés**

Chèque à l'ordre de Relocalisons à adresser à :
Relocalisons - 79 bvd François 1er - 76600 Le Havre
écrire à proximites-seine@googlegroups.com pour connaitre le lieu de dépôt le plus proche de vous

Numéro 0
Décembre 2011

Ont collaboré à ce numéro :
Thomas Avenel
Serge Delamare
Frédéric Denise
Céline Lelièvre
Stéphane Madelaine
Virginie Renard
Camille de Rostolan

Dessinateur :
Skippy

Mise en page :
Thibaut Denise, Lgoopil

Financement :
ce journal existe grâce à votre soutien financier

Impression :
Tirage : 2000 exemplaires
imprimé sur papier PEFC par La Petite Presse - LE HAVRE (76)
N° ISSN : dépot légal en cours